



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE



Carcassonne, le 25 avril 2008

Direction  
Départementale  
de l'Équipement  
Aude

Service  
Environnement et Risques

Réf DDE : 08.74 MD

Réf CCI : VP/RMD – N°35206

**Objet** : Plan déchets BTP - Enquête auprès des Maîtres d'Ouvrages

Madame, Monsieur,

Le plan de gestion départemental des déchets du BTP de l'Aude a été approuvé en juillet 2004. Depuis, des installations ont été mises en place et les pratiques ont évolué. Toutefois, une recrudescence de dépôts « sauvages » semble apparaître, consécutive notamment à un manque ou à une méconnaissance des installations existantes.

Devant cette situation, le Comité de suivi du plan BTP a décidé de lancer deux actions :

- Une enquête destinée à connaître les pratiques des principaux Maîtres d'Ouvrages relatives aux recommandations de la Charte du plan,
- Un recensement, par bassin de collecte, de l'ensemble des installations existantes ainsi que de leurs caractéristiques, des types de déchets acceptés et de leurs possibilités d'exutoire. Cette enquête permettra de réactualiser les données du site <http://dechetsbtplr.free.fr> qui recense toutes les installations de la Région Languedoc Roussillon.

Les résultats de ces deux études serviront à la mise à jour du Plan BTP et seront disponibles aux adresses suivantes :

Site Internet de la Préfecture de l'Aude : <http://www.aude.pref.gouv.fr/actualite/dechets-btp/>

Site Internet de la CCI de Narbonne : <http://www.narbonne.cci.fr/?q=commission-plan-btp>

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint, relatif aux pratiques des Maîtres d'Ouvrages. Cette enquête est à retourner à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne – Service Environnement.

Nous vous remercions de votre participation à cette action importante pour l'image du département de l'Aude et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice Départementale  
de l'Équipement

Christine BOUCHET

Le Président  
de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Narbonne

Léon PUJAU

PJ : Questionnaire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Narbonne  
Lézignan-Corbières  
Porto-Navarre

## ENQUÊTE A L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGES SUR L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS DU BTP APPROUVÉ EN JUILLET 2004

### RAPPEL :

Le plan des déchets du BTP comprend :

- **un schéma d'organisation** (installations à mettre en place),
- **une boîte à outils et d'aide à la décision** : dispositions de gestion des déchets à intégrer dans les pièces contractuelles des marchés (CCAP, CCT, contrats privés, bordereaux types de suivi des déchets, préconisations d'accueil des déchets professionnels dans les déchetteries publiques, liste des possibilités de valorisation des déchets inertes du BTP dans les travaux publics),
- **une charte de bonne gestion**

Documents disponibles sur : <http://www.aude.pref.gouv.fr/actualite/dechets-btp/>

Nom de l'Organisme questionné:.....

Nom et coordonnées de la personne ayant répondu :.....

Merci de cocher les cases correspondantes

A. Avez-vous connaissance de la **Charte de bonne gestion** présente sur le site de la Préfecture ?

Oui       Non

B. Dans vos marchés :

① Que demandez-vous au Maître d'œuvre ou aux entreprises à propos **des matériaux en réemplois, des matériaux recyclés et recyclables** ?

De les utiliser       De les autoriser       De les interdire       Vous n'en parlez pas

② Demandez-vous au Maître d'œuvre de réaliser un **diagnostic déchets** en amont des projets ?  
Ce diagnostic doit proposer des adaptations de façon à minimiser les quantités, mais aussi préciser les exutoires ainsi que le mode de gestion à mettre en œuvre, les prix, les contrôles.

Un diagnostic complet       Une simple évaluation quantitative       Rien

③ Est-il prévu un **Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED)** à fournir par l'entreprise lors de la phase de préparation ? Ce document fait-il l'objet d'un prix unitaire ?

Oui *avec prix unitaire*       Oui *sans prix unitaire*       Non

④ Est-il prévu **différents coûts de gestion des déchets** ?

Oui *(plusieurs prix)*       Oui *(un seul prix)*       Non *(pas de prix)*

⑤ Est-il prévu que la réception du chantier soit conditionnée par la fourniture du ou des **bordereaux de suivi des déchets** ?

Oui       Non

Avez-vous des demandes ou des suggestions à faire ?

.....  
.....  
.....  
.....

Merci de votre participation, les résultats de cette enquête seront publiés anonymement sur le site Internet.

**Document à retourner avant fin mai au service Environnement de la CCI Narbonne**

1, avenue du Forum – Croix Sud – BP 7101 – 11781 Narbonne cedex

Ou par fax : 04 68 42 71 12 ou mail : [environnement@narbonne.cci.fr](mailto:environnement@narbonne.cci.fr)